Chapitre 3

La prononciation du français en Belgique

3.1. Introduction

Cet article est une synthèse des premières analyses qui ont été effectuées sur les données des enquêtes PFC menées sur le territoire de la Belgique francophone. Une dizaine d'enquêtes respectant le protocole PFC ont été réalisées en Wallonie et à Bruxelles entre 2002 et 2004 et certaines d'entre elles ont fait l'objet d'un examen plus ou moins approfondi selon les phénomènes traités. Si plusieurs travaux basés sur ces enquêtes ont permis de mieux cerner le fonctionnement de divers aspects de la prononciation du français contemporain en Belgique et de témoigner ainsi de l'intérêt des données du projet PFC [HAM 04b, HAM 05, HAM 07, HAM 09], cette contribution est la première à dresser un tableau général du français en Belgique (en Wallonie en particulier) à partir des données en question. Elle vient ainsi actualiser, et parfois remettre en question, les descriptions antérieures du français en Belgique, qui comme nous le verrons plus loin, offraient des informations précieuses mais le plus souvent fondées sur les impressions et les intuitions de leurs auteurs. De plus, en contrastant les données issues de trois enquêtes localisées de part et d'autre de la Wallonie, nous pouvons donner un portait plus complexe et diversifié de la prononciation du français dans cette zone qui représente l'extrémité nord du domaine gallo-roman.

Après avoir présenté l'état des savoirs sur le français parlé en Belgique, nous donnons quelques informations sur les lieux d'enquête sélectionnés avant d'analyser

---

Chapitre rédigé par Philippe HAMBYE et Anne Catherine SIMON.
Les auteurs remercient Martine Adda, Stéphanie Audrit, Jean-Philippe Goldman et Noël Nguyen pour leur expertise et leur contribution à certaines étapes de l'analyse des données.

les données relatives à l'inventaire vocalique et consonantique des locuteurs, au schwa et à la liaison, et enfin aux particularités prosodiques des variétés de français considérées. Ce parcours d'ensemble nous permet de synthétiser en conclusion les principaux enseignements que les données PFC nous apportent pour la compréhension de l'évolution des normes et des pratiques linguistiques en Belgique francophone.

3.2. La prononciation du français en Belgique : état des savoirs

L'idée qu'il existe un « accent belge » fait sans aucun doute partie de l'imaginaire commun des francophones. Pourtant, la possibilité d'identifier une prononciation du français propre à la Belgique et d'en dresser les contours est beaucoup moins évidente aux yeux des linguistes qui se sont penchés sur la question. S'il est indéniable que certains traits rendent les pratiques linguistiques des Belges francophones particulières, il n'est pas pour autant simple de modéliser un système phonologique capable de rendre compte de ce qui distingue l'accent des francophones de Belgique de celui de leurs homologues français, suisses, québécois, etc.

Cette difficulté s'explique, premièrement, par le fait que la frontière politique qui sépare la France et la Belgique ne fonctionne pas nécessairement comme une frontière linguistique. De façon générale, le français a suivi en Belgique la même évolution historique que dans le nord de la France : le français est présent et attesté en Belgique depuis les premiers temps de sa formation et il y a joué le rôle de langue de prestige à côté de langues régionales principalement employées à l'oral, dans le cadre d'une situation de diglossie. Certes, le fait que la Belgique soit une entité politique autonome a eu de nombreuses incidences sur le visage du français parlé en Wallonie et à Bruxelles et sur ce qui le distingue du français du nord de la France : ainsi, la situation linguistique de la Wallonie ne peut être étudiée sans tenir compte du fait que les langues régionales endogènes (le wallon et le picard principalement) n'ont fait l'objet d'une politique étatique d'éradication que tardivement et qu'elles n'ont été délaissées massivement au profit du français qu'après la première guerre mondiale [FRA 89]. Dans le même sens, la présence d'une frontière d'Etat permet que des usages endogènes soient institutionnalisés, diffusés et jusqu'à un certain point légitimés à travers des canaux comme l'administration ou les médias.

Toutefois, les particularités qui se voient ainsi dotées d'un statut différent de part et d'autre de la frontière relèvent principalement du lexique. De plus, la frontière politique n'empêche pas que certains usages linguistiques se diffusent en fonction d'interactions sociales qui ne sont pas confinées à l'intérieur des limites de chaque Etat (comme on le verra plus loin avec le cas de la région tournaisienne). Mais c'est surtout l'existence de « forces centripètes » [KLI 04] favorisant la convergence des pratiques linguistiques vers le modèle français qui contribue à limiter les spécificités du français parlé en Belgique : bien que des mouvements de divergence permettent

le maintien ou l'apparition de marqueurs linguistiques particuliers, et malgré des évolutions claires dans les attitudes des locuteurs [MOR 99], la variété de prestige reste en général associée à la France chez les francophones de Belgique (du moins dans leurs représentations) et c'est donc un même usage de référence qui tend à s'imposer dans un pays comme dans l'autre [HAM 08a, HAM 08b].

L'autre difficulté qui survient lorsque l'on cherche à circonscrire un accent belge est liée à la diversité des pratiques linguistiques que l'on peut observer sur le territoire de la Belgique francophone : au-delà du fait que la prononciation d'un même locuteur varie selon les situations de communication, les francophones de Belgique présentent des répertoires linguistiques différents, et dès lors des accents variés, selon leur milieu social, leur région d'origine ou d'habitation, leur âge, etc.

C'est précisément la faible prise en compte de cette variation qui constitue la principale limite des descriptions de la prononciation du français en Belgique qui étaient disponibles jusqu'il y a peu. Les travaux à orientation normative qui ont été produits jusqu'à la fin du XX^{e} siècle[1] ne comportent quasiment pas d'informations de type sociolinguistique et se contentent tantôt de lister des traits censés être présents chez tous les Belges francophones (sans distinction de classe, d'âge ou d'origine géographique, et sans que soit envisagée une distribution de ces traits selon les styles adoptés par les locuteurs) et tantôt d'associer systématiquement et exclusivement les formes linguistiques non standard avec les locuteurs de classe populaire, comme s'ils étaient les seuls à adopter une prononciation non conforme au modèle de référence [HAM 04a, HAM 07].

A côté de ces sources, qui restent des mines d'informations malgré les défauts évoqués, quelques contributions plus récentes [FRA 01, POH 83, POH 85, POH 86, WAR 97] proposent un inventaire des traits qui sont censés caractériser la prononciation du français observable chez la majorité des Belges francophones, en se détachant du point de vue normatif qui dominait auparavant, et en tentant au maximum de préciser la distribution des phénomènes répertoriés au sein de la communauté linguistique. Toutefois, les descriptions qu'elles proposent découlent principalement d'observations éparses et de la compilation d'ouvrages antérieurs : en aucun cas, il ne s'agit d'enquêtes systématiques, à l'échelle d'une région ou *a fortiori* de la Belgique francophone[2]. Ces études permettent cependant d'identifier les points de convergence entre les différentes descriptions, notamment en ce qui a trait à l'opposition entre, d'une part,

1. Voir [HAM 03] pour une présentation plus détaillée de ces ouvrages.

2. On notera que jusqu'il y a peu, la situation était similaire pour les études portant sur les spécificités lexicales des variétés régionales du français. Toutefois, d'importantes enquêtes ont été menées un peu partout dans la francophonie pour dépasser les limites des travaux antérieurs [POI 98, REZ 01, THI 97]. Pour ce qui concerne la Wallonie et Bruxelles, une vaste enquête sur les régionalismes lexicaux a été dirigée par Francard au sein du Centre Valibel [FRA 02] peu avant que cette équipe ne se consacre également aux enquêtes PFC.

les régionalismes admis par les classes bourgeoises et diffusés par exemple dans les médias, et d'autre part, des traits de prononciation considérés comme populaires et qui tendent dès lors à être observés principalement chez les locuteurs situés en bas de la hiérarchie sociale et dans des situations informelles. Cette opposition entre le « français marginal » de la bourgeoisie et le « français dialectal » des classes populaires, suggérée dès 1978 par Piron [PIR 78, PIR 79], permet de rendre compte de l'ambivalence des Belges francophones à l'égard des usages endogènes : s'ils sont souvent enclins à les stigmatiser et à les juger incorrects, ils sont aussi attachés à certaines de leurs spécificités linguistiques, d'autant plus que des discours émergent aujourd'hui pour en assurer la légitimité [HAM 08].

3.3. L'enquête PFC et son apport

Au vu des limites des travaux antérieurs, on comprend que la mise en place d'enquêtes PFC en Belgique francophone vient combler une lacune importante. Dans la mesure où ces enquêtes ont conduit à recueillir des observations dans différentes régions, pour des locuteurs aux profils variés et dans des situations de communication contrastées, elles permettent de constituer un tableau plus nuancé de la prononciation du français en Belgique, basé sur la comparaison systématique des données selon différentes variables internes ou externes.

Les résultats présentés ici concernent trois zones sélectionnées au sein de la dizaine de lieux où une enquête PFC a été réalisée en Belgique. La première enquête retenue a été effectuée à Gembloux, une petite ville située au centre de la Wallonie. La prononciation du français dans la région gembloutoise permet d'illustrer des particularités largement répandues en Wallonie et, plus généralement, en Belgique francophone : tout en étant marqué par des traits de prononciation fréquents chez l'ensemble des francophones de Belgique, le français parlé à Gembloux présente peu de spécificités, dans la mesure où cette ville n'est ni le cœur d'une variété régionale urbaine particulière, ni le lieu d'usages très localisés comme pourraient l'être certaines zones plus isolées de l'Est ou du Sud de la Wallonie.

Par contraste, le français parlé à Liège, lieu de la seconde enquête, présente, en plus des caractéristiques communes aux différentes variétés observables en Wallonie, plusieurs particularités qui en font le mieux identifié des accents belges [MUN 06]. L'agglomération liégeoise, située à l'est de la Wallonie, est la plus importante de la région et elle a donné naissance, en tant que lieu de concentration économique jusque dans les années 1960, à un vernaculaire urbain semblable à ceux observés dans les régions industrielles en France [HOR 06, POO 04] et au Royaume-Uni [FOU 99].

La région de Tournai, d'où provient notre troisième enquête, constitue sur le plan linguistique une sorte d'exception dans le paysage wallon. En effet, l'accent de Tournai sonne aux oreilles de la plupart des Wallons comme un accent « français ». Cela s'explique par la proximité géographique de Tournai avec la France et plus encore par ses liens culturels et économiques avec le pôle d'attraction que représente Lille (située par ailleurs comme Tournai dans le domaine picard, et non dans le domaine wallon comme Liège et Gembloux[3]). Pour chaque point d'enquête, l'échantillon d'informateurs (voir section 3.10) comprend un nombre égal d'hommes et de femmes qui peuvent être répartis en trois tranches d'âges (19-27, 36-50, 54-82) et en trois catégories sociales selon leur niveau d'études (études secondaires, études supérieures non universitaires, études universitaires).

Bien que les résultats présentés ici visent à rendre compte autant que possible de la diversité du français parlé en Belgique, il faut rappeler que notre description repose nécessairement sur des généralisations et des extrapolations : elle constitue en effet nécessairement une abstraction, une modélisation censée représenter le système phonologique moyen des productions recueillies pour les locuteurs de chaque point d'enquête. Par ailleurs, les précisions que nous donnons quant à la distribution des variantes au sein de notre échantillon ont essentiellement une valeur illustrative : les différences qui apparaissent entre locuteurs aux profils contrastés nous offrent sans aucun doute des indications à ce sujet, mais elles ne permettent pas de tirer des conclusions définitives étant donné la taille de l'échantillon et le nombre limité d'occurrences pour certaines variables.

Dans chacune des sous-sections qui suivent, notre analyse se fonde sur des données qui sont rendues exploitables grâce à divers types d'analyses automatisées. Ainsi, le système vocalique des locuteurs est décrit grâce à l'étude des voyelles produites lors d'une tâche de lecture. La catégorisation des voyelles a d'abord été effectuée auditivement avant d'être confrontée aux mesures fournies par une

3. Cette différence au niveau du substrat dialectal est évidemment à prendre en compte dès qu'il s'agit de comparer les pratiques actuelles du français dans ces différentes aires géographiques. Cela ne signifie pas, cependant, qu'il faille chercher dans le substrat dialectal le fin mot de l'explication de toutes les particularités linguistiques contemporaines dans les variétés régionales du français, comme on le faisait autrefois dans l'étude des « français régionaux ». Il faut souligner à cet égard, d'une part, que ces particularités ne proviennent pas toutes du substrat (certaines sont des archaïsmes, d'autres des innovations), et d'autre part, que la présence d'un trait dans le substrat dialectal d'une région donnée n'explique pas en tant que telle sa transmission dans le français de la région en question : seuls certains traits dialectaux sont ainsi transposés dans le « français régional » en fonction de propriétés linguistiques (s'ils répondent par exemple à des tendances naturelles du système articulatoire) ou sociales (s'ils jouent par exemple le rôle de marqueur identitaire) [HAM 07].

procédure d'extraction automatique des formants mise au point par Noël Nguyen[4]. En raison de limitations techniques, ces mesures ne sont pas disponibles pour tous les locuteurs et pour tous les mots qui nous intéressent. Elles sont néanmoins très intéressantes pour illustrer les différences entre locuteurs d'une part, mais aussi parce qu'elles permettent d'objectiver la perception subjective et, parfois, de révéler les erreurs de perception liées au crible phonologique des auditeurs.

Les analyses du schwa et de la liaison ont été réalisées grâce aux comptages auxquels donnent accès les utilitaires de classement produits dans le cadre du projet PFC par Julien Eychenne. Ces utilitaires de classement permettent de trier les données en fonction des différents codes associés aux occurrences potentielles de schwas ou de liaisons et ils donnent ainsi rapidement accès à des résultats chiffrés sur les cas de présence ou d'absence de ces phénomènes dans différents contextes.

L'analyse prosodique se fonde quant à elle sur les enregistrements des lectures pour Liège et Tournai. Ces enregistrements ont été phonétiquement alignés et découpés en syllabes, afin de réaliser des comptages automatiques de phénomènes rythmiques, accentuels et intonatifs. Ces données sont comparées à d'autres points d'enquête.

3.4. L'inventaire phonémique des locuteurs

Par souci de simplicité, la description que nous proposons ici s'inscrit dans une démarche différentielle qui consiste à ne mettre en évidence que les caractéristiques de la variété étudiée qui diffèrent du français de référence. Précisons par ailleurs, que certaines questions (comme le timbre des schwas) ne sont pas traitées parce qu'elles n'ont pas été, jusqu'à présent, l'objet d'une analyse qui permettrait d'apporter des éléments de réponse originaux. Signalons enfin que les résultats présentés ci-dessous proviennent essentiellement d'une analyse de la tâche qui permet le plus facilement de modéliser le système phonologique des locuteurs et de faire des comparaisons systématiques, à savoir la lecture de la liste de mots. Ces

4. Un alignement phonétique automatique a été réalisé dans un premier temps par le LIMSI grâce au travail de Martine Adda. Les données ont ensuite été transmises au LPL où Noël Nguyen a d'abord vérifié manuellement l'emplacement des marqueurs relatifs au début et à la fin de la voyelle cible à l'intérieur de chacun des mots. Les signaux acoustiques ont ensuite été soumis à une procédure automatique d'extraction des fréquences des formants implémentée dans le logiciel *Wavesurfer*. Les paramètres d'analyse utilisés sont les suivants : le signal a été soumis à un filtrage passe-bas (fréquence de coupure : 10 kHz) et à une pré-emphase (coefficient de préemphase : 0,94) ; la fenêtre d'analyse est de 49 ms de type cos^4, déplacée par pas de 10 ms dans le signal ; l'analyse LPC est de type autocorrélation avec douze coefficients. Nous remercions vivement Martine Adda et Noël Nguyen pour l'important travail qu'ils ont réalisé et qui nous a permis de disposer de résultats très intéressants.

résultats sont donc partiels et demandent à être nuancés par une analyse plus fouillée de l'ensemble des données disponibles.

3.4.1. *Système vocalique*

L'analyse des données permet de constater une différence assez nette entre le système vocalique des Tournaisiens d'une part, et des locuteurs de Gembloux et Liège d'autre part. Pour ces derniers, nos résultats viennent confirmer globalement les descriptions antérieures.

A partir de la synthèse d'une quinzaine de publications décrivant la prononciation des Belges francophones, Hambye [HAM 05, HAM 08a] a distingué quatre tendances qui affectent globalement le système vocalique des francophones de Belgique et lui donnent une configuration particulière. La première de ces tendances est le maintien de certaines oppositions vocaliques qui sont en cours de neutralisation dans le français standard (voir [CAR 00, p. 27-32] et [HAN 98] pour la situation spécifique des voyelles nasales). Les locuteurs de Liège et Gembloux font ainsi une distinction entre /ɔ/ et /o/ tant en finale de mot (*roc versus rauque* ; *pomme versus paume*) qu'en position atone (*botté versus beauté*). De même, ils maintiennent en général l'opposition entre /ɛ/ et /e/ en position finale (*épais versus épée* ; *piquet/piquais versus piquer/piqué*)[5] ; seuls deux jeunes locuteurs universitaires témoignent de quelques confusions : le premier hésite quant à la prononciation de *piquais* (qu'il prononce d'abord avec [ɛ] avant de se raviser et de dire [pike]), le deuxième ne produit pas de contrastes très nets au niveau du timbre de la voyelle tonique entre *piquet* et *piqué* ou entre *épais* et *épée*, comme le montre le tableau des valeurs formantiques pour ce locuteur (blajp1) mis en regard de celui d'un autre locuteur (plus âgé et à la prononciation plus « conservatrice » en général), chez qui ces contrastes sont beaucoup plus marqués (blapn1).

Chez blapn1, nous voyons clairement deux catégories se dégager à partir des valeurs formantiques : les voyelles finales de *piquet*, *piquais* et *épais* ont toutes un F1 plus élevé et un F2 plus bas que les voyelles de *piqué*, *piquer* et *épée*, ce qui témoigne du fait que les premières sont plus ouvertes et moins antérieures que les secondes. En revanche, ce contraste n'est pas du tout net chez blajp1, ce qui a des conséquences au niveau perceptif : on entend la même voyelle finale [ɛ] dans *piqué* et *piquais*, tandis que l'on entend [e] dans *piquet* et *piquer*. Notons que chez ce locuteur, la longueur de la voyelle semble jouer un rôle déterminant à cet égard, surtout dans l'opposition *épais versus épée* (voir plus loin) : alors que les formants

5. En syllabe atone, il semble y avoir neutralisation partielle de l'opposition, mais cela demanderait une analyse acoustique systématique pour être vérifié.

ne semblent pas établir un contraste net, ces deux formes restent distinctes à l'écoute grâce au fait que la voyelle finale de *épée* est plus longue (210-215 ms) que celle de *épais* (95-125 ms).

Locuteur	Mot	F1	F2
blajp1	piquais	410	2 134
	piquet	431	2 026
	piquer	383	1 822
	piqué	400	1 909
	épais	413	2 101
	épais (pm)	381	1 890
	épée	466	1 832
	épée (pm)	372	1 794
blapn1	piquais	390	1 952
	piquet	428	1 784
	piquer	305	2 271
	piqué	329	2 472
	épais	425	1 855
	épais (pm)	506	1 919
	épée	336	2 226
	épée (pm)	369	2 320

Tableau 3.1. *Valeurs de F1 et F2 pour six mots à cible /ɛ/-/e/ en finale de mot chez deux locuteurs liégeois*[6]

La situation est bien différente chez les Tournaisiens, pour qui ces oppositions semblent en voie de neutralisation. Huit locuteurs de Tournai, dont cinq ont moins de trente ans, ne font plus systématiquement l'opposition /ɔ/ - /o/ en syllabe atone (dans *botté versus beauté*). Pour six d'entre eux (par exemple btapc1), c'est le cas même lorsqu'il s'agit de lire l'un à la suite de l'autre les deux termes d'une paire minimale, comme c'est le cas à la fin de la liste de mots. Chez un locuteur d'âge moyen (btabd1), le contraste réapparaît néanmoins lors de la lecture de la paire minimale. Chez une locutrice âgée enfin, il est présent lorsque les mots sont isolés, mais étonnamment, pas dans la paire minimale.

Le tableau 3.2 illustre les valeurs formantiques relevées pour ces trois profils, que nous contrastons avec celui de btajl1 qui maintient quant à elle cette opposition phonologique. Chez cette locutrice, on voit que la valeur des deux premiers formants

6. Dans ce tableau et les suivants, la mention « (pm) » sert à distinguer les mots de la liste qui apparaissent de façon contiguë dans une paire minimale.

de la voyelle initiale est plus élevée dans le cas de *botté* que dans celui de *beauté* (ce qui indique que cette voyelle est plus ouverte et plus antérieure dans le premier cas que dans le second). Ce n'est absolument pas le cas chez btapc1, tandis que cette différenciation n'apparaît que dans une des deux occurrences pour btabd1 et btacw1.

Locuteur	Mot	F1	F2
btajl1	beauté	411	1 110
	beauté (pm)	392	1 074
	botté	544	1 553
	botté (pm)	469	1 620
btapc1	beauté	405	1 473
	beauté (pm)	344	1 329
	botté	376	1 224
	botté (pm)	395	1 325
btabd1	beauté	362	904
	beauté (pm)	351	935
	botté	385	1 135
	botté (pm)	428	1 197
btacw1	beauté	341	863
	beauté (pm)	330	824
	botté	509	831
	botté (pm)	357	878

Tableau 3.2. *Valeurs de F1 et F2 pour deux mots à cible /ɔ/-/o/ en position initiale chez quatre locuteurs tournaisiens*

En ce qui concerne /ɛ/ *versus* /e/, on constate que cette opposition a complètement disparu pour deux jeunes étudiants tournaisiens (btafb1 et btapc1), même lorsque les deux termes d'une paire minimale sont contigus. L'opposition n'est plus parfaitement stable chez six autres individus, mais elle apparaît à tout le moins lorsque le contraste est forcé par la juxtaposition des termes de la paire minimale. Le tableau 3.3 illustre le contraste entre ces deux groupes représentés respectivement par btafb1 et btamp1.

Les locuteurs des trois régions ont en commun de maintenir une distinction entre /ɑ̃/ et /ɔ̃/, bien qu'elle n'apparaisse pas de façon nette chez tous les locuteurs. Pour ce qui est de /ɛ̃/ *versus* /œ̃/, on observe un affaiblissement de l'opposition puisque près de la moitié des locuteurs (aux profils contrastés) ne font pas de distinction systématique entre *brun* et *brin* ; à nouveau, la plupart rétablissent cependant l'opposition lorsque les deux mots sont contigus. Si la persistance de cette distinction a souvent été

considérée comme un trait caractéristique du français parlé en Belgique, on voit que la variété belge semble néanmoins suivre l'évolution de celle du français du Nord de la France. Signalons également que dans l'ensemble de notre échantillon, seules deux locutrices (tournaisiennes) distinguent systématiquement *jeune* [ʒœn] et *jeûne* [ʒøn] (à travers un contraste d'aperture essentiellement).

Locuteur	Mot	F1	F2
btafb1	piquais	412	1 952
	piquet	371	1 939
	piquer	328	1 914
	piqué	402	1 879
	épais	428	1 751
	épais (pm)	354	1 993
	épée	344	1 970
	épée (pm)	383	1 878
btamp1	piquais	439	2 411
	piquet	446	2 389
	piquer	473	2 356
	piqué	441	2 378
	épais	465	2 079
	épais (pm)	476	2 021
	épée	448	2 301
	épée (pm)	426	2 333

Tableau 3.3. *Valeurs de F1 et F2 pour six mots à cible /ɛ/-/e/ en finale de mot chez deux locuteurs tournaisiens*

Locuteur	Mot	F1	F2
btamp1	jeune	518	1 744
	jeune (pm)	570	1 744
	jeûne	430	1 661
	jeûne (pm)	392	1 791
btapc1	jeune	523	1 700
	jeune (pm)	529	1 825
	jeûne	352	1 677
	jeûne (pm)	393	1 613

Tableau 3.4. *Valeurs de F1 et F2 pour deux mots à cible /œ/-/ø/ en finale de mot chez deux locutrices tournaisiennes*

Sept locuteurs hésitent quant à la prononciation de *jeûne* et utilisent tantôt [ø] tantôt [œ], tandis que les autres ne font aucune distinction entre les deux mots (si ce n'est parfois *via* un léger allongement de *jeûne* ; voir ci-dessous). Cela confirme que l'opposition /œ/ *versus* /ø/ est très peu productive et que la plupart des locuteurs n'ont pas connaissance de la prononciation normée de *jeûne* (sans quoi ils l'adopteraient très certainement dans une tâche de lecture). Rien ne permet de penser toutefois que [œ] et [ø] fonctionnent comme deux allophones interchangeables : tous nos informateurs prononcent *creux* et *creuse* avec [ø] et *meurtre* et *peuple* avec [œ], et cette distribution, qui est indépendante du contexte phonologique et syllabique, ne peut être expliquée que par le maintien d'une distinction entre les deux phonèmes au niveau de l'entrée lexicale. Soulignons enfin que l'opposition /a/ *versus* /ɑ/ n'existe de façon systématique chez aucun de nos locuteurs et que les différences de timbre impliquant une voyelle de type /a/-/ɑ/ s'accompagnent toujours de différences de longueur (voir plus loin).

La deuxième tendance générale identifiée par les descriptions antérieures consiste à faire préférentiellement la diérèse plutôt que la synérèse dans des séquences « voyelle haute + voyelle » (*scier*, *niais*, *mouette*), et d'insérer en outre un appendice semi-consonantique ou une semi-consonne pleine entre les deux segments vocaliques[7]. L'analyse des données permet de constater que le phénomène varie largement selon les locuteurs et selon les lexèmes considérés. *Nièce* ne connaît la diérèse que chez un individu (les autres locuteurs prononcent [njɛs]), *épier* et *miette* sont le plus souvent réalisés avec la synérèse ([epje], [mjɛt] pour 19 locuteurs sur 36), mais tous nos informateurs prononcent en revanche *étrier*[8] et *nier* avec diérèse ([etʁije], [nije]) et ils sont seulement trois à faire la synérèse pour *scier* (majoritairement [sije]).

Pour *fou à lier*, *mouette* ou *niais*, les comportements sont plus contrastés selon les locuteurs. Les différences interindividuelles semblent à nouveau reliées principalement à l'âge des locuteurs : ceux qui font presque systématiquement la diérèse dans cette tâche de lecture ont en général plus de quarante ans et il semblerait que, chez eux, la diérèse soit le corollaire d'un souci d'articulation ; le groupe de locuteurs qui opte préférentiellement pour la synérèse compte quant à lui une majorité de locuteurs de moins de trente ans.

Par ailleurs, il nous faut aborder la question du phonème /ɥ/, qui constitue un autre phénomène remarquable. Lorsque l'on parle de semi-consonnes à propos du français en Belgique, c'est très souvent l'absence de ce phénomène qui vient à

7. Cet élément semi-consonantique apparaît seulement, semble-t-il, lorsque la voyelle haute est [i]. Avec [u], les locuteurs maintiennent en général simplement le hiatus (*mouette* [muɛt]).
8. Pour la plupart des locuteurs, *étrier* se prononce donc avec la diérèse et insertion d'une semi-consonne, ce qui implique que ce mot est homophone de *étriller*. Trois locuteurs opèrent néanmoins une distinction en prononçant ce dernier [etʁile] ou [etʁilje].

l'esprit. S'il est vrai qu'il semble absent du système phonologique des locuteurs – qui par conséquent ne font pas de distinction entre, par exemple, *juin* et *joint* [ʒwɛ̃] – cela ne signifie pas que le phone [ɥ] soit absent et systématiquement remplacé en Belgique par [w] là où il est censé apparaître. Bien que *huit* soit effectivement prononcé [wit] (y compris par les Tournaisiens), *muette* n'est jamais prononcé [mwɛt] ou [mywɛt] mais bien [myɛt] (et [mɥɛt] par un jeune Tournaisien) tandis que *habituels* est toujours réalisé avec [ɥ] ou avec [y].

La tendance à allonger les voyelles, quelle que soit leur position, est une troisième caractéristique souvent répertoriée. Il s'agit là d'une réalité difficile à étudier et que nous examinerons plus loin en lien avec l'ensemble des questions relatives à la prosodie. Toutefois, cette propension à l'allongement vocalique nous intéresse ici en raison de son rôle dans le système phonologique.

D'une part, pour la plupart de nos informateurs, la longueur vocalique possède une valeur distinctive : les finales féminines sont prononcées avec une voyelle allongée qui sert de marque orale du genre féminin (*compagnie* [kɔ̃paniː], *épée* [epeː]) ; d'autre part, la longueur vocalique permet de distinguer des homophones potentiels comme *fête* [fɛːt] *versus faites* [fɛt].

Tous les locuteurs n'exploitent cependant pas la valeur phonologique de la longueur vocalique : à Liège et à Gembloux, un quart des locuteurs ne fait pas de distinction de longueur pour une des deux formes examinées (*compagnie*, *fête*) ; ils sont plus de la moitié (huit) dans ce cas à Tournai, dont trois locuteurs qui ne produisent une voyelle longue ni dans *compagnie* ni dans *fête*. C'est également la durée de la voyelle, parfois combinée avec une différenciation de timbre, qui permet chez nos locuteurs une distinction entre *patte* et *pâte* ou *malle* et *mâle*.

A nouveau, il s'agit cependant de tenir compte des différences interindividuelles, puisque sept de nos informateurs ne font pas une distinction systématique (de longueur et/ou de timbre) entre *patte versus pâte*. Comme nous disposons des mesures de la durée vocalique[9] pour les voyelles cibles des mots lus par les informateurs tournaisiens, nous pouvons examiner les rapports contrastés entre oppositions de durée et de timbre pour différents locuteurs. Le tableau suivant illustre deux types de marquage distincts des oppositions dans les paires minimales évoquées plus haut : un premier locuteur (btabd1) exploite systématiquement la différence de longueur pour contraster les deux termes des paires minimales, tandis

9. Ces mesures ont également été réalisées par Noël Nguyen que nous remercions à nouveau.

qu'un second locuteur (btapm1) semble utiliser les deux marques, mais de façon non systématique.

Locuteur	Mot	F1 (Hz)	F2 (Hz)	Durée (ms)
btabd1	faites	447	1 867	67
	fête	488	1 861	135
	malle	613	1 548	112
	mâle	628	1 345	182
	patte	616	1 421	65
	patte (pm)	615	1 321	82
	pâte	667	1 263	182
	pâte (pm)	633	1 287	185
btapm1	faites	470	1 745	215
	fête	477	1 728	183
	malle	625	1 467	126
	mâle	645	1 015	171
	patte	603	1 409	98
	patte (pm)	559	1 473	169
	pâte	688	1 353	202
	pâte (pm)	602	1 238	247

Tableau 3.5. *Valeurs de F1 et F2 et durée vocalique pour six mots à cible /a/-/ɑ/ ou /e/-/ɛ/ en finale de mot chez deux locuteurs tournaisiens*

D'autre part, l'allongement des voyelles est en relation avec des phénomènes de modification de la qualité vocalique, *via* des mouvements de fermeture et de diphtongaison des voyelles. On observe ainsi dans notre *corpus* les réalisations suivantes : *beauté* [boːʷte], *épée* [epeːʲ], *botté* [bɔteːʲ].

Le mouvement inverse qui conduit au relâchement articulatoire est la dernière des quatre tendances souvent relevées dans les descriptions traditionnelles du français parlé en Belgique, qui associent à ce phénomène la propension à ouvrir les voyelles hautes (exemple [i] devient [ɪ]) et les voyelles moyennes (exemple [e] s'ouvre en [ɛ]) en syllabe atone. Nous n'avons pas observé d'exemples saillants de ce mouvement de relâchement dans la lecture de mots, mais il est en revanche fréquent dans les données issues des conversations : exemple *pied* [pjɛ], *déception* [dɛsɛpsjɔ̃]. La présence de ces traits chez nos différents locuteurs demanderait à être étudiée de façon précise à travers des analyses acoustiques et ne peut être évaluée adéquatement *via* l'examen des tâches de lecture. On remarquera néanmoins que nous ne les avons relevé que chez des locuteurs de Gembloux et de Liège et principalement chez les locuteurs âgés et/ou de milieu populaire. En outre, on peut

se demander si ces phénomènes liés à la qualité vocalique sont le fruit de contraintes qui affectent globalement le système ou s'il s'agit simplement de différences de surface qui reflètent des variations dans la représentation phonologique des mots. Ainsi, le fait que pour certains locuteurs les monosyllabes *les, des, mes, tes, ses, ces* soient en général prononcés avec [ɛ], et non [e] comme le veut l'usage de référence, est plus probablement dû à un conditionnement lexical qu'à une tendance à l'ouverture des voyelles moyennes. Dans notre échantillon, on observe à cet égard un contraste important entre les Tournaisiens et les locuteurs des deux autres régions : parmi les premiers, neuf locuteurs sur douze prononcent *des* avec [e] dans *des jeunets* ou *des genêts*, alors que l'on observe un [ɛ] chez les tous les locuteurs de Liège et Gembloux, à deux exceptions près.

3.4.2. *Système consonantique*

La principale spécificité de la prononciation des francophones de Belgique en ce qui concerne le consonantisme est la tendance à l'assourdissement des consones sonores finales. Comme l'a montré Hambye [HAM 05, HAM 09], on constate en effet, chez les Gembloutois et les Liégeois de notre échantillon, l'existence d'une contrainte qui favorise l'assourdissement des consonnes sonores en finale d'unité prosodique (le groupe rythmique, le mot, la syllabe). Alors que chez les Tournaisiens, l'assourdissement n'apparaît pratiquement que lorsqu'il est phonétiquement conditionné – devant consonne sourde comme dans *les choses qu'il* [ʃoskil] *a faites* – on peut l'observer également à la pause (*regarde Claude##* [klot]) ou devant voyelle (*passage à* [pasaʃa] *niveaux*) dans les enregistrements effectués à Gembloux et à Liège[10]. Il s'agit là d'un trait marqué qui fonctionne parfois comme un stéréotype du français parlé en Belgique : s'il traverse encore toutes les catégories de locuteurs, il est par conséquent plus rare chez les locuteurs les plus jeunes et les plus enclins à adopter l'usage légitime (à savoir les universitaires en général dans notre échantillon).

Le maintien d'un /r/ apico-alvéolaire [r] est parfois mentionné comme un des multiples archaïsmes typiques des variétés de français périphériques. Nous ne l'avons observé que sporadiquement chez un locuteur gembloutois (sous la forme d'une variante battue). Nous avons pu, en revanche, constater que le /r/ était réalisé de nombreuses façons différentes [HAM 05], et notamment par des variantes uvulaires plus vibrantes ou roulées [ʀ] que purement fricatives, principalement dans

10. On pourrait être tenté d'expliquer cette opposition par la différence de substrat dialectal qui existe entre Tournai d'une part, et Gembloux et Liège d'autre part. Or, la consultation de l'atlas linguistique de la Wallonie permet de constater que les phénomènes d'assourdissement étaient bien présents dans le parler picard de Belgique, même si le phénomène n'est pas généralisé dans toutes les variétés de picard [HAM 05, p. 131]. Si un lien avec le substrat n'est pas à exclure, il ne constitue de toute façon pas une explication satisfaisante du contraste observé entre les deux groupes de locuteurs (voir ci-dessus note 1).

l'entourage d'une occlusive sourde (*traiter*, *porte*). Certains locuteurs produisent ainsi un /r/ qui paraît particulièrement fort à l'oreille. De plus amples comparaisons avec des données de points d'enquête en France sont néanmoins nécessaires pour savoir s'il s'agit là d'un trait diatopique.

Enfin, deux autres archaïsmes méritent d'être signalés : chez quelques locuteurs âgés, on observe, d'une part, la présence de cas de palatalisation des occlusives dentales devant yod + voyelle (*soutien* [sutʲɛ̃]), et d'autre part, à Liège uniquement, le maintien de la réalisation du *h aspiré* par une fricative glottale [h], trait typique de l'Est de la Wallonie, qui permet de marquer une opposition entre *hêtre* [hɛtʁ] et *être* [ɛtʁ].

3.5. Le schwa

Plusieurs auteurs ont affirmé que les francophones de Belgique tendaient, en général, à réaliser moins de schwas que les Français [GRE 56, p. 74, PHO 85, p. 14-15, PHO 86, p. 134, REM 69, p. 115-116, WAR 97, p. 169]. Toutefois, les explications fournies par ces auteurs ne permettent pas d'aller au-delà de ce jugement global pour comprendre dans quelles conditions cette différence s'observe (pour quels contextes phonologiques ? quels lexèmes ? quelles situations de communication ?). Nos données permettent de voir qu'en réalité, le comportement du schwa dans le français parlé en Wallonie est très similaire à celui que l'on observe dans le français du Nord de la France. Lorsque l'apparition du schwa est variable, il peut être analysé tantôt comme une voyelle instable, tantôt comme un schwa épenthétique qui n'est présent le plus souvent que lorsque les contraintes phonotactiques sur la formation des syllabes l'imposent. Dans d'autres cas encore, le schwa qui apparaît est la réalisation d'une voyelle stable et systématiquement prononcée par les locuteurs et qui semble donc lexicalisée. Nous commençons par présenter les résultats pour chaque contexte d'apparition des schwas en ne tenant compte que des données issues des deux conversations menées avec les informateurs. Nous passons ensuite en revue les grandes différences entre les résultats des conversations d'une part, et des tâches de lecture d'autre part[11].

3.5.1. *Schwas en syllabe initiale de polysyllabe*

Dans le contexte V#C@C (exemple *tu seras*), le taux d'apparition d'un schwa est certes faible (21 %, 102/483), mais cependant trop important pour que l'on puisse considérer qu'il résulte de phénomènes purement épenthétiques. Une analyse

11. Précisons que les résultats présentés ci-dessous ne concernent pas les cas où deux schwas graphiques apparaissent dans deux syllabes contiguës, étant donné que la complexité de ces cas supposerait de trop longs développements.

fine du comportement du schwa dans ce contexte doit tenir compte du rôle particulier de certains morphèmes (le morphème initial *re–*, les désinences du futur et du conditionnel dans *ferai, sera*, etc.) et des différences entre les formes lexicales où le schwa est très rarement prononcé (exemple *petit*) et celles où il est au contraire fréquent (exemple *depuis*). Dans le contexte C#C@C, la situation est plus simple : un schwa apparaît dans 87 % des sites de notre *corpus* (116/133) ; les cas où il chute se divisent en deux catégories : soit il s'agit d'occurrences de *serait, ferais*, etc. (treize), soit il s'agit de la forme *cela* (quatre). En début de groupe rythmique, les schwas de syllabe initiale sont presque toujours prononcés (trente cas sur 32).

3.5.2. *Schwas en syllabe médiane de polysyllabe*

Dans le contexte VC@C, soit dans des mots comme *maintenant, traitement, éternellement, lancement*, le schwa n'est pas réalisé dans 96 % des cas (554/576 occurrences). Les rares exceptions concernent des formes lexicales où le schwa semble lexicalisé (exemple *enregistreur*, *atelier*). A l'inverse, les schwas internes précédés de deux consonnes (CC@C) semblent extrêmement stables : ils sont tous réalisés, à l'exception de ceux apparaissant dans *parce que* (que ce mot soit prononcé [paskə] ou comme c'est beaucoup plus rarement le cas [paʁskə]) et dans des désinences du futur ou du conditionnel (*restera*, *resterais*). Ces données invitent donc à penser qu'il n'y a pas de schwa lexical à proprement parler dans *maintenant* et dans *débordement*, mais que le *e* graphique n'a pas de correspondant phonologique dans le premier cas et renvoie à une voyelle stable dans le second.

3.5.3. *Schwas en syllabe finale de polysyllabe*

Dans le contexte VC@#C (exemple *la chose qui*), on n'observe que des cas erratiques de réalisation des schwas (6/4009, 0,1 %). Sur la base de ces résultats, nous pouvons considérer que les segments vocaliques qui apparaissent à la finale peuvent être analysés comme des schwas épenthétiques liés à des contraintes phonotactiques ou à des phénomènes prosodiques et phonostylistiques qui ne supposent pas de schwa sous-jacent. En ce sens, il n'y a pas selon nous davantage de schwa dans *pacte* que dans *tact*, dans les variétés de français étudiées[12]. En ce qui concerne les schwas de polysyllabes qui apparaissent devant pause derrière une consonne unique (VC@##), nous pouvons également considérer qu'il s'agit systématiquement de schwas épenthétiques, présents sous l'effet de contraintes d'ordre prosodique. En effet, 25 des 26 schwas finals produits dans ce contexte sont caractérisés par une courbe mélodique montante, typique des schwas prépausals

12. Ce qui tend à confirmer les conclusions tirées par Durand et Eychenne [DUR 04] à partir de l'observation d'autres variétés septentrionales du français.

[HAN 97, HAN 03]. De plus, sur ces 25 schwas, seul un cas (*techniques*) n'est pas précédé d'une consonne voisée. Or, on peut penser que l'apparition d'un schwa dans ces mots est favorisée par le fait que la détente de la consonne voisée peut en elle-même produire un appendice vocalique [HAN 97, HAN 03].

3.5.4. *Schwas de monosyllabes*

Sauf lorsque le monosyllabe se trouve à la fin d'un groupe rythmique, la réalisation des schwas de monosyllabes est toujours variable et n'est pas strictement conditionnée par les contraintes phonotactiques. Celles-ci influencent toutefois fortement le taux de présence des schwas de monosyllabes : 79 % (1 220/1 544) des schwas sont absents dans le contexte V#C@#C (exemple *mais je suis*) contre seulement 11 % (79/741) lorsque le monosyllabe est précédé d'une finale consonantique (C#C@#C ; exemple *car je suis*). Il nous reste à analyser le comportement du schwa de ces monosyllabes en début de groupe rythmique (##C@#C). Au vu des résultats globaux, on peut observer que cette position est propice à un comportement variable des schwas : ceux-ci s'effacent dans 32 % des cas (210/664).

3.5.5. *Résultats pour les tâches de lecture*

La comparaison entre les résultats décrits plus hauts et ceux provenant des tâches de lecture confirme, comme l'on pouvait s'y attendre, que la réalisation plus fréquente des schwas (lexicaux ou épenthétiques) est une caractéristique du style formel de la lecture. Ainsi, pour ce qui concerne les monosyllabes par exemple, le schwa se maintient systématiquement après une pause (402 occurrences) et après une consonne (545). L'absence de schwa dans ces deux contextes semble donc exclue dans un style de lecture, alors qu'elle est observée dans un style oral spontané. De la même manière, les données se rapportant au contexte V#C@#C confirment que le maintien du schwa est l'indice d'un style formel (sur 619 occurrences, le schwa est réalisé dans 88 % des cas en lecture). Les données sont similaires pour les schwas en position initiale ou interne de polysyllabe. En position finale de polysyllabe, les tendances sont les mêmes, bien que les schwas apparaissent rarement dans ce contexte. On observe par ailleurs plusieurs cas marqués d'insertion d'un schwa en finale de polysyllabe devant voyelle (*visite<u>s</u> officielles*, *pâte<u>s</u> italiennes* ; *être inconnue*). En contexte VC@#C, l'insertion d'un schwa reste marginale (90/1928, soit 4,7 %) bien que nettement plus fréquente qu'en conversation. Concernant les finales constituées par un groupe consonantique, on remarque que contrairement à ce qui se passe dans les conversations, la simplification du groupe de consonnes n'est pas la stratégie privilégiée et elle ne concerne que 10 % des occurrences (10/100) ; dans ce contexte, la réalisation d'un schwa est la règle (353/465, soit 76 %).

3.5.6. *Analyse des variables externes*

Au regard des résultats présentés, on peut constater que les pratiques linguistiques des locuteurs des trois points d'enquête présentent peu de particularités en ce qui concerne la réalisation des schwas. Par rapport aux descriptions du français parisien proposées par Hansen [HAN 97], la principale différence se situe au niveau des finales de polysyllabes : en dehors de la lecture, la réalisation d'un schwa en position finale est rare en Belgique, y compris après un groupe consonantique où la simplification du groupe prédomine. A nouveau, il s'agit cependant de traiter séparément le cas des locuteurs de Tournai : ils réalisent plus souvent de schwas prépausals que les Gembloutois et les Liégeois, et ils préfèrent plus souvent produire un schwa épenthétique en position finale que simplifier un groupe consonantique dans les contextes où le maintien de ce groupe sans insertion de schwa conduirait à la réalisation d'une syllabe mal formée. Ceci pourrait confirmer que la variété tournaisienne est plus proche de l'usage français que ne le sont les autres variétés belges du français.

Les principales différences entre catégories de locuteurs (définies par l'âge, le sexe, le niveau de scolarité) quant à la réalisation des schwas peuvent être résumées à partir du travail de Hambye [HAM 05]. L'analyse des schwas dont la présence/absence semble effectivement variable et sous-déterminée par les contraintes strictement linguistiques (exemple *mais je crois*, *mon petit ami*) révèle deux tendances majeures : d'une part, on constate que les jeunes locuteurs (de moins de trente ans) effacent plus souvent les schwas que leurs aînés ; d'autre part, il apparaît que ce sont les locuteurs de la classe moyenne (représenté dans notre échantillon par les locuteurs ayant achevé des études supérieures non universitaires) qui réalisent le plus souvent les schwas variables, témoignant ainsi d'un comportement hypercorrect. Les mêmes locuteurs produisent également davantage de schwas en finale de polysyllabes, c'est-à-dire dans un contexte où nos informateurs évitent en général de faire apparaître un schwa et simplifient le plus souvent le groupe consonantique. Soulignons que ces différences interindividuelles ne valent que pour les conversations : en lecture, les comportements linguistiques des différents informateurs sont très similaires.

3.6. La liaison

Les résultats concernant la liaison viennent confirmer ceux décrits par Durand et Lyche [DUR 08] à partir de plusieurs points d'enquête PFC du Nord et du Sud de la France. Suivant en cela leur suggestion, nous distinguons ici des contextes où certaines contraintes linguistiques semblent déterminer de façon catégorique l'apparition ou non d'une consonne de liaison, et d'autres contextes où le résultat de l'interaction entre diverses contraintes sur le phénomène de liaison est variable et

diffère selon les locuteurs, mais aussi selon les différentes occurrences d'une même forme pour un même individu. A nouveau, nous ne nous préoccupons dans un premier temps que des données issues des conversations, avant de les comparer à celles de la lecture de texte.

La liaison est produite de façon systématique[13], sans aucune exception, dans les séquences impliquant un article (*les endroits*, *trois ans*, *un arbre*, etc.) ou un pronom proclitique (*il en avait*, *on avait*, *ils ont,* etc.), ainsi que dans certains syntagmes figées comme *de temps en temps*, *plus ou moins*, *plus en plus*, etc. C'est également le cas pour les adverbes monosyllabiques *plus*[14] et *très*, suivis d'un adjectif (*plus ouvert*, *très intéressant*, etc.).

La séquence *bien* + adjectif, comparable aux deux précédentes, apparaît quant à elle deux fois sans liaison (sur un total de 26 occurrences), chez une locutrice gembloutoise (45 ans, sans formation postsecondaire, employée de bureau) : *euh qu'est-ce que j'ai bien aimé* [bjẽeme] *la Tunisie j'ai bien aimé* [bjẽeme]. De même, si la liaison est réalisée dans tous les cas où elle peut apparaître pour les prépositions *sans* (six occurrences) et *chez* (dix occurrences), elle est absente dans une occurrence de *dans* (sur un total de 47 occurrences) : *et moi j'ai été viré dans un* [dɑ̃œ̃]*, un autre milieu* (locuteur gembloutois de 63 ans, études professionnelles, électro-mécanicien). *Tout* est prononcé avec une consonne de liaison devant voyelle, quelle que soit sa nature (adjectif, pronom, adverbe), sauf dans deux exceptions (sur 44 occurrences) où il apparaît en tant que pronom (*tout a* [tua] *été enregistré* – locutrice tournaisienne de 82 ans, a terminé l'école secondaire, mère au foyer ; *tout est* [tuɛ] *organisé par l'armée* – locuteur gembloutois de 45 ans, militaire de carrière).

Lorsqu'un syntagme nominal est composé d'un nom à initiale vocalique précédé d'un adjectif présentant une consonne de liaison potentielle, la liaison est presque toujours réalisée : dans notre *corpus*, c'est le cas avec les adjectifs possessifs (*mon*, *son*, etc.) les numéraux (*cent ans*, *dix-huit ans*, *cinq cents ouvriers*, etc.), *certains/certaines* (*certains enfants*, *certaines occasions*, etc.), *quelques* (*quelques adresses*, etc.), *plusieurs* (*plusieurs années*, *plusieurs écoles*, *plusieurs anecdotes*), *nouveaux* (*nouveaux horizons, nouveaux arrivants*, *nouveaux animateurs*), *bons/ bonnes* (*bons amis*, *bonnes habitudes*), *grands/grandes* (*grands-oncles*, *grandes études*), *jeunes* (*jeunes enseignants*) et *fausses* (*fausses idées*). Notre *corpus* confirme cependant l'observation faite par Durand et Lyche [DUR 08] selon laquelle les numéraux connaissent parfois un fonctionnement particulier : nous observons ainsi

13. Sauf, dans de très rares cas, lorsqu'il y a hésitation ou interruption avec ou sans reprise entre le mot liaisonnant et le mot à initiale vocalique (*un peu plus*, *embêtantes* [ply.ɑ̃bɛtɑ̃t]).
14. Le *corpus* ne comporte qu'une séquence de type *plus il… plus il…*, où *plus* est prononcé [plys].

une occurrence de *cent [z] euros* (chez un jeune Liégeois de milieu ouvrier) comparable au cas de *vingt [z] employés* évoqué dans leur article.

La situation est cependant plus complexe avec certains adjectifs. Dans les neuf occurrences où *petit* est dans un contexte de liaison, celle-ci est toujours réalisée, mais pas toujours comme on l'attendrait :

– *petit à petit* [pœtitapœti] ;

– *petit ami* [ptitami] ;

– *petit élève* [ptitelɛv] ;

– *petits-enfants* [pœtizɑ̃fɑ̃] (2x) ;

– *petites alcôves* [ptitzalkov] ;

– *petites épreuves* [pœtitzepʁœv] ;

– *énormément de, de petits ateliers* [ptitatœlje] ;

– *beaucoup de, de petits entrepreneurs* [ptitɑ̃tʁœpʁœnœʁ][15].

Pour *autres* et *dernières*, on constate en revanche, que la liaison est plus souvent absente que présente :

– *il y a d'autres horizons* [otʁœzɔʁizɔ̃] (locutrice tournaisienne, 59 ans, enseignante dans le secondaire inférieur) ;

– *connaissait euh d'autres universités* [otzynivɛʁsite] (locuteur liégeois, 24 ans, chercheur à l'université) ;

– *pour faire euh, des autres activités* [otʁaktivite] (locutrice tournaisienne, vingt ans, étudiante en droit) ;

– *deux trois autres examens* [otʁɛkzamɛ̃] (locutrice liégeoise, 24 ans, enseignante dans le supérieur) ;

– *d'autres anecdotes qu'est-ce qu'il y a* [otʁanɛkdɔt] (locutrice gembloutoise, 45 ans, études secondaires, employée de bureau) ;

– *ainsi que d'autres activités* [otʁaktivite] (locuteur gembloutois, 28 ans, universitaire, enseignant) ;

– *sur les cinq dernières années* [dɛʁnjɛʁzane] (locuteur liégeois, 62 ans, avocat) ;

– *puis les cinq dernières années* [dɛʁnjɛʁane] (locutrice gembloutoise, 50 ans, études supérieures non universitaires, employée de banque).

On peut noter que dans tous ces cas où la liaison n'apparaît pas, il n'y a pas de hiatus produit par l'absence de consonne de liaison. Ceci dit, dans un cas au moins,

15. Ces deux derniers cas marqués sont réalisés par le locuteur gembloutois le plus âgé (76 ans, ouvrier).

la liaison n'est pas réalisée bien qu'elle entraîne la production d'un hiatus : *le gros immeuble* [gʁɔimœbl] *qui fait le coin* (locutrice liégeoise, 23 ans, universitaire, employée dans un laboratoire de recherche). Comme le rappellent Durand et Lyche [DUR 08], les hiatus sont en réalité fréquents en français et il est délicat de vouloir expliquer l'apparition des liaisons à l'aide d'une contrainte interdisant ceux-ci, sachant que cette contrainte est souvent contournée.

Dans d'autres contextes ou avec d'autres formes, la liaison connaît un sort plus variable. Nous examinons ci-dessous toutes les formes où une liaison non catégorique apparaît dans le *corpus*. L'adverbe *pas,* qui apparaît 124 fois dans notre *corpus*, est généralement prononcé sans liaison, sauf dans trois occurrences sur seize de *pas encore* (chez deux locutrices tournaisiennes âgées de 59 et 46 ans, ayant toutes deux fait des études supérieures), et dans deux occurrences de *pas arrivé* (chez deux locutrices liégeoises âgées de 76 et 49 ans, ayant suivi une formation professionnelle). Avec *rien* en revanche, la liaison est très variable : elle a lieu dans *rien à voir* (2/2), *rien à faire* (2/2), ou *ils n'ont rien arrangé* (1), mais pas dans *n'avoir plus rien à découvrir*, *y a rien eu de spécial*, *et lui n'a rien eu*, *je n'y connais rien à la belotte*. Notons que les trois dernières occurrences sont réalisées par les trois locuteurs gembloutois les plus âgés. La liaison est aussi variable pour *dont* : *dont un hors session* et *la manière dont on taxe* sont prononcés sans liaison par deux jeunes locuteurs de moins de trente ans ; *dont un petit* et *dont on est très contents* sont prononcés au contraire avec liaison et par deux locuteurs plus âgés (46 et 77 ans).

La variation la plus nette s'observe avec les formes *quand* (*quand on*, *quand est-ce que*, etc.) et *est* (*il est arrivé*, *c'est à côté*). Lorsque *quand* apparaît dans une séquence permettant la liaison, celle-ci est très fréquente puisqu'elle s'observe dans 63 cas sur 92 (68 %). Les contextes de présence ou d'absence de la liaison sont très comparables et aucun facteur interne n'apparaît de façon évidente pour expliquer la réalisation ou non de la liaison. Dans le même sens, la liaison avec *quand* n'est pas sensible aux variables externes que sont le sexe, l'âge ou le niveau de scolarité. Il s'agit donc d'un phénomène qui semble, à première vue, en variation libre. Ceci dit, on constate en réalité que seuls quatre locuteurs, tous issus de l'échantillon gembloutois[16], sont à eux seuls responsables de 24 des 31 occurrences où *quand* apparaît sans consonne de liaison devant une voyelle. Chez ces quatre locuteurs, la liaison n'est jamais réalisée avec *quand*[17]. En revanche, plusieurs locuteurs prononcent

16. Il est impossible de dire, à partir de nos données, s'il s'agit là d'un effet dû au hasard ou non. Leur origine géographique mise à part, ces quatre locuteurs ont des profils variés.

17. Chez deux locuteurs, le nombre d'occurrences (sept et dix) de *quand* dans un contexte liaisonnant est suffisant pour supposer qu'ils ne réalisent (presque) jamais la liaison avec ce mot ; cette supposition est plus délicate pour les deux autres pour lesquels nous n'avons respectivement que trois et quatre cas de *quand* devant un mot à initiale vocalique.

systématiquement *quand* avec une consonne finale[18]. Parmi eux, deux locuteurs prononcent *quand* avec un [t] final devant un mot à initiale consonantique : *quand nous on rentrait* ; *quand les gens allaient* (locuteur gembloutois, 24 ans, études supérieures non universitaires, enseignant) ; *quand les personnes aiment l'eau* (locutrice tournaisienne, 46 ans, universitaire, kinésithérapeute). On peut imaginer que chez ces individus, *quand* est enregistré dans le lexique avec une finale consonantique stable.

Le patron de variation est différent pour *est*. Sur 315 occurrences où *est* est un mot liaisonnant, la liaison est réalisée 147 fois (47 %). Etonnamment, le taux de présence de la liaison diminue légèrement si l'on ne tient compte que des cas de *c'est* (80/208, 38 %). La différence entre hommes et femmes est très nette pour cette variable : les femmes produisent la liaison dans 56 % des occurrences (84/151), les hommes dans seulement 38 % des cas (63/164 : $p < 0{,}005$[19]). L'opposition entre catégories d'âge est plus importante encore : les moins de trente ans ne font la liaison que dans 16 % des cas (21/134) contre 68 % (58/85) pour les plus de 55 ans et 71 % (68/96) pour les locuteurs d'âge moyen ($p < 0{,}001$ pour la différence entre les locuteurs de moins et de plus de trente ans). Il n'y a en revanche pas de différence significative dans les résultats selon le niveau d'études (du moins lorsque la variable « âge » est neutralisée), la région ou selon le type de conversation (il y a toutefois moins de liaisons réalisées en conversation libre (78/178, 44 %) qu'en conversation guidée (69/137, 50 %), comme l'on pouvait s'y attendre). C'est, par ailleurs, avec *est* qu'apparaît le seul cas de liaison non enchaînée dans notre *corpus* de conversations[20] : *je crois que c'est impossible* [sɛtʔɛ̃pɔsibl] (locuteur tournaisien, 22 ans, étudiant en droit).

Sur 33 occurrences de *sont* en contexte de liaison, la liaison est produite dans huit cas seulement (par sept locuteurs, dont cinq femmes, qui font à une exception près partie de la catégorie des plus de trente ans et dont aucun n'est de milieu ouvrier). Le patron est comparable pour *suis* (douze liaisons sur 56, produites par cinq locuteurs, dont deux femmes, tous âgés de plus de trente ans)[21], *doit* (une liaison sur six (*son mari doit être professeur*), produite par un locuteur gembloutois de 76 ans, ouvrier), et *était*, seule forme de l'imparfait à faire apparaître une liaison dans notre *corpus* (cinq liaisons sur 130, produites par les mêmes locuteurs que les cas précédents).

---

18. Pour certains locuteurs, le nombre d'occurrences codées (cinq, six, voire sept) dans notre *corpus* permet de penser que ce comportement linguistique est (quasi) systématique.

19. Chi carré = 9,36 ; ddl = 1.

20. En réalité, d'autres occurrences ont été codées de façon à signaler une liaison non enchaînée, mais leur analyse révèle qu'il s'agit en réalité de cas où le locuteur s'interrompt après avoir prononcé la consonne de liaison, ce qui rend tout enchaînement impossible.

21. Il faut ajouter à ces résultats une occurrence de *êtes* (dans *êtes en Italie* ; locutrice gembloutoise, 54 ans, institutrice) avec présence d'une consonne de liaison.

Dans tous les autres contextes où une liaison peut en principe être réalisée, elle ne l'a quasiment jamais été dans notre *corpus*. Nous n'observons ainsi pas de liaison à la fin des formes verbales autres que celles mentionnées plus haut (*fais aussi*, *font une*, *faut avoir*, *prêts à suivre*, *s'énerver un peu*, etc.), après une conjonction ou un adverbe, même lorsqu'il s'agit de *trop* (*mais ils*, *puis il*, *trop envie*, *trop au soleil*, *assez important*, *toujours appelé*, *complètement oublié* etc.), après une préposition (*après elle*, *pendant une*, etc.), après un substantif (*mots usuels*, *luttes amicales*, *choses extraordinaires*, *horaires actuels*, *activités agréables*, *frères et sœurs*, *deux ou trois*, *filles en général*, *trois mois avec*, *droit à l'excellent*, *idées en place*, *les parents aussi*, etc.). Seules deux exceptions doivent être relevées : *pour les personnes âgées* [pɛrsɔnzaʒe] (locutrice tournaisienne, 46 ans, universitaire, kinésithérapeute) et *je n'ai jamais é/, je suis* [ʒamɛze] (locutrice liégeoise, 75 ans, supérieur non universitaire, directrice d'école).

Les données issues de la tâche de lecture du texte confirment les tendances décrites ci-dessus. Les liaisons qui sont toujours réalisées dans les conversations le sont aussi dans la tâche de lecture et semblent dès lors produites par des contraintes catégoriques. Toutefois, les séquences « grand émoi » et « grand honneur » témoignent de ce que la liaison dans les syntagmes « adjectif + nom » n'est pas aussi systématique que le veut la grammaire normative. On trouve ainsi dans notre *corpus* quatre occurrences sans liaison de *grand émoi* et une de *grand honneur*. Notons que dans quatre cas sur cinq, les locuteurs marquent une rupture entre les deux mots et que la seule locutrice qui prononcent ces deux séquences sans liaison est aussi l'auteur de la forme *gros immeuble* (sans liaison) évoquée plus haut. Il semblerait donc que l'on ait ici affaire à un comportement en partie idiosyncrasique. Par ailleurs, deux locuteurs (un Liégeois de 21 ans et un Gembloutois de 63 ans, tous deux de milieu ouvrier) prononcent *tout est fait* sans liaison, ce qui constitue une autre exception aux règles observées plus haut.

En ce qui concerne les liaisons variables, on constate que la liaison est plus souvent réalisée, conformément aux exigences d'un style plus formel comme celui de la lecture. Ainsi, la liaison est presque systématiquement présente dans les séquences *est en grand* et *est en revanche*. Seul un locuteur gembloutois (63 ans, électro-mécanicien) ne fait pas la liaison mais marque une pause dans cette dernière séquence. Lorsqu'ils lisent la phrase « il s'est, en désespoir de cause », les locuteurs n'insèrent en général pas de liaison, mais marquent une pause, à l'exception de six locuteurs aux profils contrastés. Parmi ceux-ci, deux locuteurs (une locutrice tournaisienne de 82 ans et un jeune Liégeois de 24 ans) ne font pas l'enchaînement entre la consonne de liaison et la voyelle qui suit[22].

22. Dans le cas du locuteur liégeois, cette liaison non enchaînée apparaît lors d'une répétition de la séquence qui est prononcée une première fois avec enchaînement de la liaison (*il s'est [t] en, il s'est [t], en désespoir de cause*, etc.).

De la même manière, on observe beaucoup plus de liaisons réalisées dans les suites « nom + adjectif » : la liaison est présente dans *jeux olympiques* (31/36), *visites officielles* (11/36, dont une occurrence où le schwa est prononcé)*, circuits habituels* (7/36), *pâtes italiennes* (6/36 ; dont une occurrence où le schwa est prononcé). Remarquons que les cas de *visites officielles* et *pâtes italiennes* montrent à nouveau que l'on peut mettre en question la relation entre apparition de la liaison et nécessité d'éviter un hiatus. Une liaison apparaît également dans des types de séquence où elle ne s'observe très rarement voire jamais dans les conversations : *ont eu tendance* (5/36), *préparent une journée* (4/36), *répondrons pas à la réaction* (une occurrence suite à une erreur de lecture, le texte étant « pas de la réaction »).

Enfin, comme dans les conversations, certains contextes ne sont jamais le lieu de réalisation de la liaison. C'est le cas, dans le texte lu, des séquences comme *chemises en soie*, *toujours autour*, *vraiment une étape*, *provoquer une*, *plus à quel saint*, etc.

Sur le plan sociolinguistique, l'analyse des cas isolés de liaisons variables et des liaisons absentes bien qu'obligatoires en principe (dans les conversations et la lecture) permet de dresser deux conclusions qui viennent compléter celles établies à partir des occurrences de *est* : *a*) lorsqu'un locuteur ne réalise pas une liaison attendue, il s'agit en général d'un individu n'ayant pas fait d'études supérieures (ce groupe qui représente un tiers de l'échantillon est responsable de neuf cas sur seize) ; *b*) lorsqu'un locuteur réalise une liaison variable, il s'agit en général d'un locuteur de la classe moyenne, soit, dans notre échantillon, un locuteur ayant fait des études supérieures non universitaires (ce groupe représente un tiers de l'échantillon et est responsable de 21 cas sur 46, soit 46 % des liaisons variables sur des formes autres que *est*). Le contraste entre hommes et femmes et entre locuteurs de plus de trente ans et de moins de trente ans semble s'estomper dans la tâche de lecture, ce qui s'explique sans doute par le fait que tous les locuteurs tendent à adopter les mêmes normes dans ce style formel (comme l'ont par ailleurs montré les données relatives aux schwas).

3.7. La prosodie

Bien que l'on ait de fortes raisons de penser que les caractéristiques prosodiques font partie des principales particularités du français parlé en Belgique, aucun des travaux précités n'en propose une analyse, même sommaire[23]. Considérant qu'il s'agit là d'une lacune qui doit être comblée pour faire progresser notre connaissance

23. Pourtant, comme le soulignent Carton et ses collègues [CAR 83, p. 7], « l'intonation des français régionaux reste souvent la seule indication d'accent par rapport au français standardisé ».

de la variation du français[24], il nous a semblé important d'exploiter les données des enquêtes PFC pour relever le défi que constitue une analyse prosodique visant à faire émerger des particularités relevant du niveau suprasegmental. La démarche à adopter pour ce type d'analyse reste à mettre au point pour le français étant donné que les études variationnistes des aspects prosodiques sont marginales par rapport à celles qui portent sur les autres niveaux de variation.

3.7.1. *Variations globales*

Les stéréotypes sur les accents régionaux sont légion. Ils consistent en des descriptions sommaires des manières de parler, basées sur la perception auditive. On décrit ainsi un parler comme chantant ou monotone, particulièrement lent ou au contraire rapide, etc. Ce type de description va souvent de pair avec des jugements de valeur sur les locuteurs dont on décrit l'accent, comme c'est le cas dans le passage qui suit, extrait d'un ouvrage normatif publié à la fin des années 1960 :

« Pour caractériser en général la manière dont les Wallons prononcent le français, on peut dire qu'ils « wallonnent », ou, en d'autres termes, qu'ils parlent avec une lourdeur pâteuse. […] parce qu'ils allongent indûment trop de voyelles. Allongez une voyelle, vous ralentissez d'autant votre débit ; allongez-en beaucoup, vous rendrez inévitablement votre parole traînante et lourde. Ce n'est pas tout : du fait que l'on attribue à plusieurs syllabes une durée excessive, on est amené, semble-t-il, à dire la phrase avec une modulation particulière, naturellement différente de la bonne, et cette nouvelle incorrection est d'autant plus regrettable qu'elle affecte toute la chaîne parlée du langage » [REM 69, p. 70].

L'existence de *corpus* de parole permet aujourd'hui de prendre des mesures objectives sur de grandes quantités de données langagières, afin de confirmer ou d'invalider ce type de description. Dans cet article, nous nous limitons aux variations globales du rythme. L'analyse des variations de registre intonatif a été écartée, car elle pose des difficultés pour normaliser les données observables[25].

Nous avons mesuré le taux d'articulation (rapport entre le temps de parole et les pauses silencieuses) et le débit des locuteurs de Liège et de Tournai, dans la même

24. Notons que cette lacune caractérise le domaine francophone en général, à l'exception des travaux précurseurs de Carton [CAR 83]. En revanche, des recherches de ce type ont été menées pour l'anglais, dans le cadre du projet *English intonation in the British Isles* qui a débouché sur la constitution récente du *corpus* IViE *Intonational Variation in English*, pour l'allemand, avec le projet *Untersuchungen zur Struktur und Funktion regionalspezifischer Intonationsverläufe im Deutschen*.

25. En effet, la hauteur moyenne de la voix varie selon le sexe et l'âge, ce qui rend difficiles les comparaisons de registre ou de tessiture entre locuteurs ou groupes de locuteurs.

condition (lecture de texte). Selon les impressions auditives relayées par Remacle, les Wallons se caractérisent par un débit de parole lent et par un allongement non standard des voyelles. Cette impression auditive de lenteur pourrait être accentuée par un taux d'articulation bas, c'est-à-dire par une proportion importante de silences.

Locuteurs liégeois	**Taux d'articulation (%)**	**Locuteurs tournaisiens**	**Taux d'articulation (%)**
blaat1tw	83,49	btabd1tw	78,82
blagd1tw	60,39	btacb1tw	69,76
blajd1tw	80,33	btacw1tw	64,22
blajp1tw	72,99	btafb1tw	73,26
blajv1tw	73,94	btajl1tw	82,93
blanb1tw	76,60	btamp1tw	87,39
blant1tw	74,59	btamp2tw	76,55
blapn1tw	67,72	btanh1tw	79,84
blaps1tw	71,39	btaol1tw	82,89
blasl1tw	72,95	btapc1tw	76,28
blatm1tw	71,64	btapm1tw	76,57
blavm1tw	69,67	btatm1tw	75,83
moyenne ***écart-type***	**72,98** ***5,9***	**moyenne** ***écart-type***	**77,03** ***6,19***

Tableau 3.6. *Taux d'articulation des locuteurs liégeois et tournaisiens (lecture)*[26]

Ces données montrent que les locuteurs liégeois insèrent d'avantage de pauses silencieuses dans leur discours que les tournaisiens : en moyenne, 72,98 % de leur temps de parole est occupé par la phonation contre 27,02 % pour les silences. Chez les Tournaisiens, ce taux est plus bas (77,03 % de taux d'articulation en moyenne). Cependant, la différence entre les deux groupes n'est pas significative[27] ($p > 0,05$)[28].

26. Les enregistrements sonores ont été alignés phonétiquement par le LIMSI. Ils ont ensuite été syllabés (voir [GOL 07a]) et des scripts de Jean-Philippe Goldman, permettant de faire des mesures globales, ont été appliqués aux textgrids d'alignement (voir [GOL 07b] sur la méthode permettant d'obtenir un rapport prosodique complet sur un enregistrement aligné).

27. Dans une étude portant sur quatre populations (Liège, Tournai, Nyon et Lyon), un écart plus marqué, bien que non significatif, a été mesuré entre le groupe de locuteurs liégeois (plus de 27 % du temps de parole est occupé par du silence chez les Liégeois contre 17 % chez les Lyonnais ; $p < 0,05$) (voir [GOL 07a]).

28. Test de Kolmogorov-Smirnov, $Z = 1,225$.

Au niveau du débit de parole (nombre de syllabes par seconde, silences inclus) et du débit d'articulation (nombre de syllabes par seconde, silences exclus), des différences sont observables entre les Liégeois et les Tournaisiens (voir tableau 3.7).

locuteurs liégeois	**Débit de parole (syl/sec)**	**Débit d'articu-lation (syl/sec)**	**locuteurs tournai-siens**	**Débit de parole (syl/sec)**	**Débit d'articu-lation (syl/sec)**
blaat1tw	4,24	5,07	btabd1tw	4,60	5,83
blagd1tw	3,16	5,23	btacb1tw	3,67	5,26
blajd1tw	3,82	4,75	btacw1tw	2,86	4,46
blajp1tw	3,92	5,37	btafb1tw	4,11	5,61
blajv1tw	3,84	5,19	btajl1tw	4,47	5,39
blanb1tw	4,49	5,86	btamp1tw	4,49	5,14
blant1tw	3,36	4,50	btamp2tw	3,61	4,71
blapn1tw	3,71	5,48	btanh1tw	4,71	5,90
blaps1tw	4,08	5,71	btaol1tw	5,24	6,32
blasl1tw	4,01	5,50	btapc1tw	3,94	5,16
blatm1tw	3,48	4,86	btapm1tw	3,90	5,09
blavm1tw	3,78	5,42	btatm1tw	4,33	5,71
moyenne	**3,82**	**5,25**	**moyenne**	**4,16**	**5,38**
écart-type	***0,37***	***0,4***	***écart-type***	***0,62***	***0,52***

Tableau 3.7. Débits des locuteurs liégeois et tournaisiens (lecture)

Le débit d'articulation moyen des Liégeois et des Tournaisiens est presque identique (respectivement 5,25 et 5,38 syllabes par seconde). Quant à la différence de débit de parole, elle reconduit la différence de taux d'articulation : les Liégeois insérant plus de pauses silencieuses, leur débit de parole est globalement plus lent (3,82 syllabes par seconde en moyenne, contre 4,16 pour les Tournaisiens, différence non significative : $p > 0,05$[29]). Quant à la durée moyenne des syllabes, elle ne diffère pas significativement (191 ms pour Liège, 185 ms pour Tournai ; $Z = 0,69$; $p > 0,05$).

La situation de lecture favorise la production d'un style surveillé et homogénéisé entre les locuteurs [SIM 04, SIM 09]. La différence constatée au niveau du débit, plus lent pour les locuteurs liégeois et plus rapide pour les tournaisiens, confirme donc partiellement les observations de Remacle[30]. L'absence de différence entre les

29. Test de Kolmogorov-Smirnov, $Z = 1,021$.

30. L'étude de Goldman et Simon [GOL 07a] a aussi montré qu'il existe une différence significative entre le débit de parole moyen des Liégeois en comparaison avec celui des

durées syllabiques montre cependant qu'en situation formelle, les locuteurs wallons adoptent un style vocal tendant vers le standard, sans allongements vocaliques particulièrement marqués.

3.7.2. *Les syllabes pénultièmes hautes et allongées dans la variété de Liège*

Ces mesures globales de phénomènes temporels ne devraient pas masquer l'occurrence de variantes locales très saillantes. Que les données de lecture montrent des mesures peu contrastées entre les points d'enquêtes n'empêche pas la perception d'un accent régional marqué. Ceci s'explique d'une part par l'interaction qui existe entre les variantes segmentales et suprasegmentales, et d'autre part par le fait qu'un trait saillant (un allongement en syllabe pénultième, par exemple) peut « colorer » le parler d'un locuteur en dépit de sa faible fréquence. En outre, la conjonction d'un phénomène rythmique (allongement) et mélodique concourt à produire un effet de saillance perceptive.

Selon Carton, précurseur dans l'étude de la variation prosodique régionale en français : « Chaque dialecte a ses patrons rythmiques et mélodiques privilégiés ou clausules […]. Les indications de changements mélodiques d'ordre linguistique sont encore le plus souvent sur la voyelle finale en français standardisé. On verra qu'il n'en est pas toujours ainsi dans les divers français régionaux » [CAR 83, p. 7].

Outre les variations globales de débit ou de registre mélodique, c'est sur la clausule que les variations prosodiques sont les plus perceptibles. En français standard [DIC 99, MER 87, ROS 99], les variations de durée et de fréquence fondamentale (f0) se marquent principalement sur les syllabes finales des groupes intonatifs. Dans les variétés moins standardisées, la partie finale des groupes mélodiques connaît des arrangements de syllabes longues et brèves, combiné avec des montées et des descentes mélodiques [CAR 84, CAR 91]. Ces fins de groupes intonatifs majeurs sont les clausules.

La clausule de finalité se clôture par un contour descendant, tandis que la clausule de continuation s'achève par un contour mélodique montant. Les indices pertinents dans la clausule [CAR 86, p. 252-253] sont la durée de chaque voyelle par rapport aux durées des deux autres ainsi que les ruptures mélodiques entre la syllabe antépénultième, la pénultième et la finale[31]. Dans des variétés non standard, on

---

Lyonnais (chez lesquels le débit de parole s'élève à 4,53 syllabes par seconde en moyenne, pour la lecture du même texte, test de Kolmogorov-Smirnov, $Z = 1,58$; $p = 0,01$).

31. Carton présente des observations plus détaillées : les directions perçues ; le degré de pente de la pénultième ; la forme de la pénultième (concave ou convexe) ; la configuration mélodique (niveaux) et l'intensité de la voyelle pénultième par rapport aux environnantes.

observe principalement un allongement de la syllabe pénultième et un contraste mélodique accru entre la pénultième et la finale.

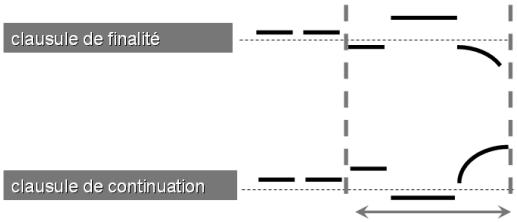


Figure 3.1. *Structure des clausules prosodiques, d'après [CAR 86]*

Les clausules « non standard » ne sont pas nécessairement les plus fréquentes, mais leur degré de saillance suffit à indexer un discours comme régionalement ou socialement marqué.

Plusieurs études nous permettent de préciser les formes particulières de ces clausules dans la variété du français à Liège. Nous allons présenter les résultats des analyses des données plus formelles d'abord, et moins formelles ensuite.

En situation de lecture, on ne constate pas de différence statistiquement significative pour la durée ou la mélodie des syllabes pénultièmes de clausules dans le français pratiqué à Liège. Pourtant, des clausules particulièrement saillantes existent. Dans l'exemple présenté à la figure 3, on observe une syllabe pénultième *(jusqu'ici)* particulièrement longue (240 ms dans la pénultième et 170 ms dans la syllabe finale) et portant une mélodie haute (les trois syllabes portent les valeurs de 92, 96 et 87 s.). La syllabe pénultième est donc à la fois plus allongée et plus haute que les syllabes environnantes. En situation de lecture, ces clausules marquées représentent moins de 5 % des contours de continuité. En conversation en revanche, chez des locuteurs âgés, elles se produisent toutes les sept à quinze secondes.

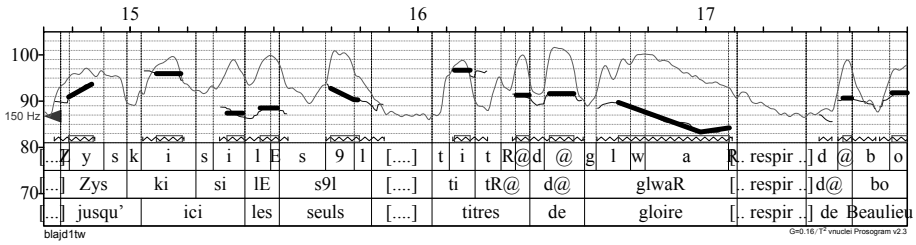


Figure 3.2. *Prosogramme [MER 04] de l'exemple « jusqu'ici, les seuls titres… »*

3.7.3. *Les syllabes pénultièmes allongées dans les pratiques de jeunes locuteurs*

La clausule prend également des formes typiques dans les usages observés chez des jeunes locuteurs. Ainsi, on a observé un contour prototypique du vernaculaire de certains adolescents socialement marginalisés dans des enquêtes réalisées avec de jeunes locuteurs liégeois.

Du point de vue rythmique, ce contour se caractérise par une syllabe pénultième allongée, et contrastant avec une finale particulièrement brève. Cette observation est confirmée dans d'autres études consacrées au français « populaire des jeunes » : « c'est toujours l'avant-dernière syllabe de la phrase qui est allongée, donc la deuxième avant la pause » [FAG 03, p. 48].

Du point de vue mélodique, la pénultième ne constitue pas le pic de hauteur (contrairement à ce qui a été observé dans les données décrites au paragraphe 3.7.2). On observe un mouvement progressif de montée mélodique, qui culmine sur la syllabe finale. La cible la plus haute du mouvement montant se situe sur l'attaque de la voyelle de la syllabe finale. La syllabe finale comprend un mouvement intrasyllabique descendant très marqué (plus de cinq demi-tons ; voir figure 3.3).

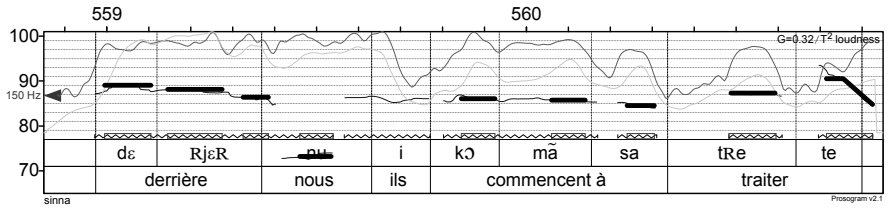


Figure 3.3. *Prosogramme de l'exemple « derrière nous ils commencent à traiter »*

Ces observations montrent que le partage entre différentes « variétés » sociales ou régionales du français ne peut se tracer sur la base d'un seul indicateur prosodique. L'allongement de la syllabe pénultième de groupe intonatif est un trait marqué sur le plan prosodique et donc particulièrement saillant. Il est caractéristique d'un certain « français populaire », pratiqué en France comme en Belgique francophone ; il est aussi en usage dans une variété régionale localisée à Liège. Sur le plan mélodique, des variantes apparaissent selon le point de localisation du maximum de la fréquence fondamentale (sur la syllabe pénultième ou sur l'attaque de la syllabe finale). Les différents paramètres prosodiques que sont la durée et la mélodie interagissent. Des syllabes pénultièmes allongées peuvent se retrouver dans différentes variétés, sous des réalisations mélodiques variées. Le statut de variante du trait d'allongement doit donc être précisé.

3.8. Conclusion

L'ensemble des résultats présentés ici montre combien les données recueillies dans le cadre du projet PFC permettent de dresser un tableau infiniment plus précis et nuancé de la prononciation du français en Belgique que celui qu'offraient les descriptions traditionnelles. Si les intuitions de leurs auteurs sont plus souvent confirmées que mises en cause par nos analyses, celles-ci nous donnent des précisions indispensables pour saisir effectivement comment s'organise le comportement linguistique des locuteurs et comment se répartissent les répertoires caractérisant divers groupes sociaux. Nous avons ainsi pu voir *via* quelles caractéristiques précises les usages des francophones de Belgique se distinguaient de ceux de leurs voisins français et quelles étaient au contraire les évolutions qui les rassemblaient. Nous avons également pu mettre en évidence d'importantes différences internes aux variétés belges du français, au-delà des spécificités que partagent effectivement tous les locuteurs de Wallonie et de Bruxelles et qui contribuent à produire l'image d'un accent belge unifié.

Eu égard aux questions d'ordre sociolinguistique qui animent une bonne partie de nos recherches, les analyses tirées des enquêtes PFC offrent d'importants enseignements. Elles permettent par exemple de voir quelle est la conséquence, au niveau des pratiques linguistiques effectives, de l'ambivalence normative des francophones de Belgique qui les conduit à naviguer entre des mouvements de convergence et de divergence par rapport au français standardisé. Nous avons pu constater en effet que la convergence était nette au niveau des usages relatifs à la liaison et qu'elle tendait à augmenter en ce qui concerne par exemple la fusion de certaines voyelles nasales, mais qu'en revanche, la divergence se marquait notamment à travers la rareté des schwas prépausals ou à travers le maintien de traits stigmatisés mais emblématiques comme l'assourdissement des consones finales.

Il reste maintenant à approfondir encore les analyses qui ne sont qu'esquissées ici et surtout à explorer les multiples pistes d'investigation et de comparaison qu'ouvre le *corpus* PFC rassemblé pour la Belgique.

3.9. Bibliographie

[CAR 83] CARTON F., ROSSI M., AUTESSERRE D., LEON P., *Les accents des Français*, Hachette, Paris, 1983.

[CAR 84] CARTON F., « Démarches de la recherche en phonétique : le cas des intonations régionales du français », *Phonétique instrumentale en linguistique*, *Actes de la Journée d'études du Laboratoire de phonétique de l'Université René Descartes*, Paris, 1982, vol. 1, p. 37-53, Hamburg, Buske, 1984.

[CAR 86] CARTON F., « A la recherche d'intonations régionales », *Actes du 17e Congrès International de linguistique et de philologie romanes*, Aix-en-Provence, 1983, vol. 6, p. 249-257, Presses de l'Université, Aix-en-Provence, 1986.

[CAR 91] CARTON F., « Besançon, Lille, Nancy : quelques données de prosodie comparée », dans G. Salmon (dir.), *Variété et variantes du français des villes. Etats de l'Est de la France*, *Actes du 2e Colloque organisé par le Centre de recherches et d'études rhénanes*, Mulhouse, 1988, p. 171-183, Champion-Slatkine, Paris-Genève, 1991.

[CAR 00] CARTON F., « La prononciation », dans G. Antoine, B. Cerquiglini (dir.), *Histoire de la langue française 1945-2000*, p. 25-59, Editions du CNRS, Paris, 2000.

[DIC 99] DI CRISTO A., « Vers une modélisation de l'accentuation en français : première partie », *Journal of French Language Studies* 9, p. 143-179, 1999.

[DUR 04] DURAND J., EYCHENNE J., « Le schwa en français : pourquoi des *corpus* ? », dans T. Scheer (dir.), *Usage des corpus en phonologie*, *Corpus* 3, 2004 (http://*corpus*.revues.org/document246.html).

[DUR 08] DURAND J., LYCHE C., « French liaison in the light of *corpus* data », *Journal of French Language Studies*, 18, p. 33-66, 2008.

[FAG 03] FAGYAL Z., « La prosodie du français populaire des jeunes à Paris : traits héréditaires et novateurs », *Le Français aujourd'hui*, 143, p. 47-55, 2003.

[FOU 99] FOULKES P., DOCHERTY G. (DIR.), *Urban Voices. Accents Studies in the British Isles*, Edward Arnold, Londres, 1999.

[FRA 89] FRANCARD M., « Insécurité linguistique en situation de diglossie. Le cas de l'Ardenne belge », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 8, p. 133-163, 1989.

[FRA 01] FRANCARD M., « L'accent belge : mythes et réalités », dans M.A. Hintze, T. Pooley, A. Judge (dir.), *French Accents : Phonological and Sociolinguistic Perspectives*, p. 251-268, CiLT/AFLS, Londres, 2001.

[FRA 02] FRANCARD M., GERON G., WILMET R., « Diffusion et vitalité des particularités lexicales du français en Belgique : une enquête sociolinguistique », dans R. Wakely (dir.), *Les Belges : enregistreurs de tous les usages*, p. 11-32, French Section, Centre de recherches francophones belges, University of Edinburgh, Edimbourg, 2002.

[GOL 07a] GOLDMAN J.P., SIMON A.C., « La variation prosodique régionale en français (Liège, Vaud, Tournai, Lyon). Description outillée », *Communication au colloque PFC Regards croisés sur la phonologie du français contemporain*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 6-8 décembre 2007.

[GOL 07b] GOLDMAN J.P., AUCHLIN A., SIMON A.C., AVANZI M., « Phonostylographe : un outil de description prosodique. Comparaison du style radiophonique et lu », *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 28, p. 219-237, 2007.

[GRE 56] GREGOIRE A., *Les vices de la parole*, 4e édition, Wesmael-Charlier, Namur, Honoré Champion, Paris, 1956.

[HAM 03] HAMBYE P., FRANCARD M., SIMON A.C., « Phonologie du français en Belgique. Bilan et perspectives », dans J. Durand, B. Laks, C. Lyche (dir.), *La Phonologie du Français Contemporain : variation et espace francophone*, *La Tribune internationale des Langues vivantes*, 33, p. 56-63, 2003.

[HAM 04a] HAMBYE P., FRANCARD M., « Le français dans la Communauté Wallonie-Bruxelles. Une variété en voie d'autonomisation ? », *Journal of French Language Studies*, 14, p. 41-59, 2004.

[HAM 04b] HAMBYE P., SIMON A.C., « The production of social meaning via the association of variety and style. A case study of French vowel lengthening in Belgium », dans P. Hambye, A.C. Simon (dir.), *Identifying linguistic varieties: Objective and subjective perspectives*. *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique*, 49, p. 397-421, 2004.

[HAM 05] HAMBYE P., La prononciation du français contemporain en Belgique. Variation, normes et identités, thèse de doctorat non publiée, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2005.

[HAM 07] HAMBYE P., « Variation régionale de la prononciation du français en Belgique. Contacts de langues ou variation inhérente ? », dans D. Trotter (dir.), *Actes du 24e Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Aberystwyth, 1er-6 août 2004, vol. 4, p. 363-374, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 2007.

[HAM 08a] HAMBYE P., « Convergences et divergences. Quelques observations sur la standardisation du français en Belgique », dans J. Erfurt, G. Budach (dir.), *Standardisation et déstandardisation. Le français et l'espagnol au XXe siècle*, p. 35-62, Peter Lang, Frankfurt, 2008.

[HAM 08b] HAMBYE P., FRANCARD M., « Normes endogènes et processus identitaires. Le cas de la Wallonie romane », dans C. Bavoux, L.F. Prudent, S. Wharton (dir.), *Normes endogènes et plurilinguisme*. *Aires francophones, aires créoles*, p. 45-60, ENS Editions, Lyon, 2008.

[HAM 09] HAMBYE P., « The sociolinguistic relevance of regional categories. Some evidence from word-final consonant devoicing in French spoken in Belgium », dans K. Beeching, N. Armstrong, R. Mougeon, Fr. Gadet, J. Treffers-Daller (dir.), *Variations, variétés: Aspects of sociolinguistic variation in contemporary French*, John Benjamins, Amsterdam, 2009.

[HAN 97] HANSEN A.B., « Le nouveau [ə] prépausal dans le français parlé à Paris », dans J. Perrot (dir.), *Polyphonie pour Iván Fónagy*, p. 173-198, L'Harmattan, Paris, 1997.

[HAN 98] HANSEN A.B., *Les voyelles nasales du français parisien moderne. Aspects linguistiques, sociolinguistiques et perceptuels des changements en cours*, Museum Tusculanum Press, Copenhague, 1998.

[HAN 03] HANSEN A.B., HANSEN M.B.M., « Le [ə] prépausal et l'interaction », dans A.B. Hansen, M.B.M. Hansen (dir.), *Structures linguistiques et interactionnelles dans le français parlé*, *Actes du colloque international de Copenhague*, 22-23 juin 2001, Museum Tusculanum Press, p. 89-109, Université de Copenhague, Copenhague, 2003.

[HOR 06] HORNSBY D., *Redefining Regional French. Koinéization and Dialect Levelling in Northern France*, Modern Humanities Research Association and Maney Publishing, Londres, 2006.

[KLI 04] KLINKENBERG J.M., « Les littératures francophones : un modèle gravitationnel », dans K. Canvat, M. Monballin, M. Van der Brempt (dir.), *Convergences aventureuses. Littérature, langue, didactique. Pour Georges Legros*, p. 175-192, Presses universitaires de Namur, Namur, 2004.

[MER 87] MERTENS P., L'intonation du français. De la description linguistique à la reconnaissance automatique, thèse de doctorat, Katholieke Universiteit Leuven, 1987.

[MER 04] MERTENS P., « Le prosogramme : une transcription semi-automatique de la prosodie », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 30, p. 7-25, 2004.

[MOR 99] MOREAU M.L., BRICHARD H., DUPAL C., *Les Belges et la norme. Analyse d'un complexe linguistique*, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1999.

[MUN 06] MUNCK DE E., Perception et évaluation de l'accent carolorégien. Approches qualitatives et quantitatives, mémoire de licence non publié, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2006.

[PIR 78] PIRON M., *Aspects et profil de la culture romane en Belgique*, Editions Sciences et Lettres, Liège, 1978.

[PIR 79] PIRON M., « Le français de Belgique », A. Valdman (dir.), *Le français hors de France*, p. 201-221, Honoré Champion, Paris, 1979.

[POH 83] POHL J., « Quelques caractéristiques de la phonologie du français parlé en Belgique », *Langue française*, 60, p. 30-41, 1983.

[POH 85] POHL J., « Le français de Belgique est-il belge ? », *Présence francophone*, 27, p. 9-19, 1985.

[POH 86] POHL J., « Une parenté phonologique belgo-suisse archaïsante », *La Linguistique* 22, p. 133-136, 1986.

[POI 98] POIRIER C. (DIR.), *Dictionnaire historique du français québécois*, Les Presses de l'Université Laval, Laval, 1998.

[POO 04] POOLEY T., *Language, dialect and identity in Lille*, Edwin Mellen Press, Lewiston, NY, 2004.

[REM 69] REMACLE L., *Orthophonie française. Conseils aux Wallons*, 2e édition, Les Lettres belges, Liège, 1969.

[REZ 01] REZEAU P. (DIR.), *Dictionnaire des régionalismes de France*, De Boeck-Duculot, Louvain-la-Neuve, 2001.

[ROS 99] ROSSI M., *L'intonation : le système français. Description et modélisation*, Ophrys, Gap, 1999.

[THI 97] THIBAULT A., KNECHT P., *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain*, Editions Zoé, Genève, 1997.

[SER 07] SERTLING MILLER J., Swiss French Prosody: Intonation, Rate, and Speaking Style in the Vaud Canton, Ph.D., Department of French, University of Illinois at Urbana-Champaign, 2007.

[SIM 04] SIMON A.C., « La variation prosodique régionale en français. Propositions théoriques et méthodologiques pour l'analyse de données conversationnelles », *Bulletin Phonologie du Français Contemporain*, 3, p. 99-114, 2004.

[SIM 09] SIMON A.C., GOLDMAN J.P., AUCHLIN A., AVANZI M., « Les *phonostyles* : une description prosodique des styles de parole en français », *Actes du colloque AFLS Les voix du français : usages et représentations*, Oxford, 2009.

[WAR 97] WARNANT L., « Phonétique et Phonologie », dans D. Blampain, A. Goosse, J.M. Klinkenberg, M. Wilmet (dir.), *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*, p. 163-174, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1997.

3.10. Annexe : description des trois échantillons de locuteurs

Code locuteur	Age	Niveau de scolarité	Sexe	Profession
TOURNAI				
btabd1	43	Supérieur non universitaire	M	Animateur de centre culturel
btacb1	20	Supérieur universitaire	F	Etudiante (droit)
btacw1	82	Secondaire supérieur	F	Mère au foyer
btafb1	19	Supérieur universitaire	M	Etudiant (psychologie)
btajl1	50	Secondaire technique	F	Educatrice
btamp1	59	Supérieur non universitaire	F	Enseignante dans le secondaire inférieur
btamp2	46	Supérieur universitaire	F	Kinésithérapeute
btanh1	22	Supérieur universitaire	M	Etudiant (droit)
btaol1	27	Secondaire supérieur	M	Moniteur auto-école
btapc1	19	Supérieur non universitaire	F	Etudiante (assistante sociale)
btapm1	77	Supérieur non universitaire	M	Animateur de centre culturel
btatm1	43	Supérieur non universitaire	M	Employé dans le domaine audiovisuel
LIEGE				
blaat1	24	Supérieur universitaire	F	Enseignante dans une école de langues (français)
blagd1	62	Supérieur universitaire	M	Avocat
blajd1	76	Secondaire professionnel	F	Ouvrière
blajp1	24	Supérieur universitaire	M	Chercheur à l'université
blajv1	21	Secondaire professionnel	M	Electricien

Code locuteur	Age	Niveau de scolarité	Sexe	Profession
blanb1	36	Supérieur universitaire	F	Physiothérapeute
blant1	75	Supérieur non universitaire	F	Directrice d'une école professionnelle
blapn1	66	Secondaire professionnel	M	Tourneur-fraiseur
blaps1	41	Supérieur universitaire	M	Enseignant dans le supérieur
blasl1	23	Supérieur universitaire	F	Employée dans un laboratoire de recherche
blatm1	41	Supérieur non universitaire	M	Délégué commercial
blavm1	49	Secondaire technique	F	Femme de ménage
GEMBLOUX				
bgaad1	63	Secondaire professionnel	M	Electro-mécanicien
bgaal1	45	Secondaire inférieur	F	Employée de bureau
bgabc1	28	Supérieur universitaire	M	Enseignant/délégué commercial
bgacg1	54	Supérieur non universitaire	F	Institutrice
bgadb1	63	Secondaire inférieur	F	Commerçante
bgajv1	45	Secondaire inférieur	M	Militaire de carrière
bgald1	25	Supérieur non universitaire	F	Employée (bureau de courtage)
bgald2	37	Supérieur non universitaire	M	Instituteur
bgamm1	50	Supérieur non universitaire	F	Employée de banque
bgamv1	24	Supérieur non universitaire	M	Electricien, enseignant (école professionnelle)
bgapg1	76	Secondaire inférieur	M	Peintre en bâtiments
bgasr1	22	Supérieur universitaire	F	Etudiante (sociologie)